



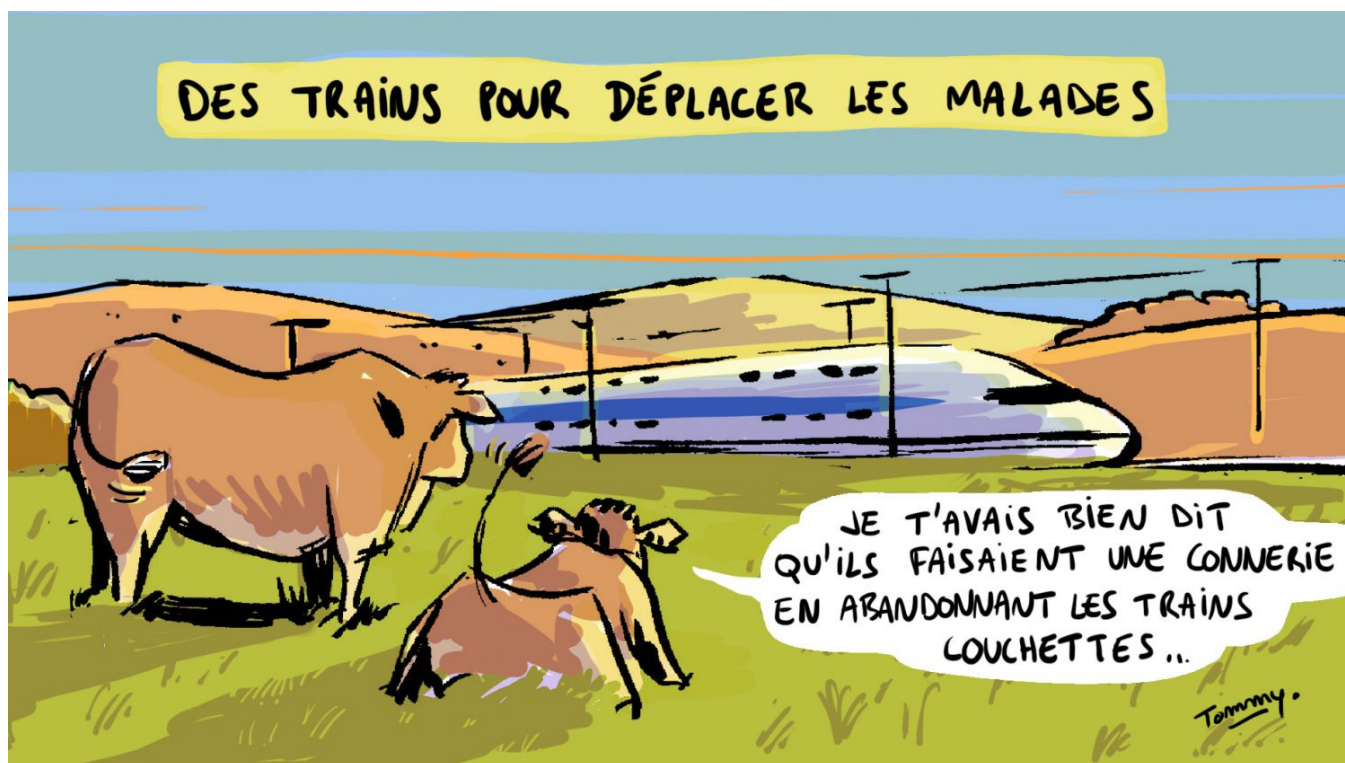
LE « PHARE-CI » POITEVIN

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinion
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
UN SYNDICAT POUR TOUS LES AGENTS



Juillet 2019

LES FRANCAIS ONT PRIS CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DES SERVICES PUBLICS



Sommaire

- édito
- compte-rendu du CTL du 26 juin 2020
-



EDITO

Lors du CTL du 23 juin 2020, Solidaires Finances Publiques a rappelé que la crise sanitaire a démontré aux français.es et aux gouvernant.es qui ont la mémoire courte que les administrations sont essentielles à la vie de nos concitoyen.nes en termes sanitaire, économique, d'égalité et d'équité dans le traitement. Ils ont pu découvrir à quel point il est important d'avoir des fonctionnaires en nombres suffisants et dotés des matériels adéquats pour assurer le bon fonctionnement du pays.

Solidaires Finances Publiques forme le vœu que cette prise de conscience soit l'occasion d'une refondation de notre administration sur des principes d'égalité et de solidarité.

Nous vivons une époque paradoxale : après avoir été félicités quotidiennement par le Directeur Général pour leur sens des responsabilités, les agents placés en confinement ont eu la mauvaise surprise, le 15 avril, de découvrir l'ordonnance régissant "le vol" de jours de RTT et de congés.

Pour Solidaires Finances Publiques cette ordonnance est non seulement honteuse mais surtout sujette à caution.

Au plan local, il semble à Solidaires Finances Publiques que la direction a pris la mesure de la gravité de la situation. Pour autant, il est indispensable de faire le bilan de la crise que nous venons de vivre (et que nous vivons encore car tous les collègues ne sont pas encore autorisés à revenir travailler dans nos locaux), et d'en tirer les enseignements nécessaires pour la prochaine crise.

La Direction paraît avoir entendu notre demande puisqu'elle a demandé aux chefs de service de réunir leurs agents pour établir un retour d'expérience.

Solidaires Finances Publiques prendra toute sa part dans l'analyse de la crise et des mesures à prendre pour éviter les cafouillages qui ont pu exister.

COMPTE-RENDU DU CTL DU 23 JUIN 2020

Transfert des paiements fractionnés différés des SIE vers le SPFE

Le paiement différé ou fractionné constitue une dérogation au paiement comptant des droits d'enregistrements.

L'audit national souligne que la gestion actuelle présente des inconvénients pouvant avoir un impact sur le traitement de ces dossiers, car c'est une dispersion de la mission entre plusieurs services et une perte d'expertise au sein des SIE. Au regard de ces éléments, la Direction propose de transférer le stock des paiements fractionnés ou différés des SIE au SPFE le 1^{er} octobre 2020. Cette opération se fera sans transfert d'emploi, et avec la responsabilité comptable et pécuniaire du responsable du SPFE.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que ce transfert n'était que la conséquence de regroupements opérés ces dernières années auxquels le syndicat s'oppose. Par ailleurs, des organisations syndicales ont rappelé que dès la création du pôle enregistrement, ce transfert avait été proposé mais que la Direction ne les avait pas écoutées.

Solidaires Finances Publiques a voté l'abstention, non pas pour être contre ce transfert, mais pour rappeler que des OS l'avaient proposé en son temps et que la Direction avait refusé.



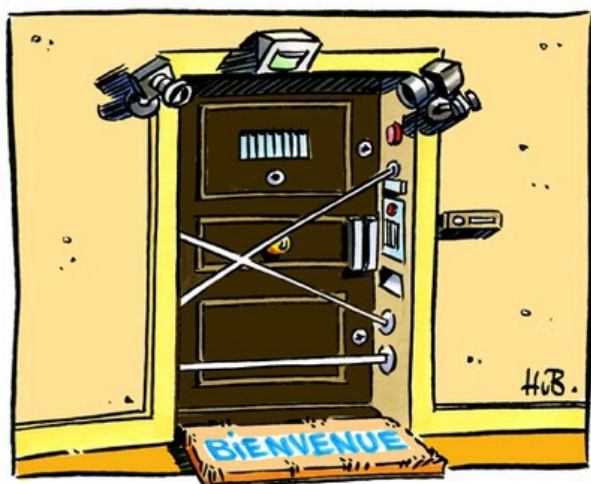
Mise en place d'une Cellule CSP au SIP de Montmorillon

Afin de renforcer la présence de l'administration dans les territoires et consolider l'action de contrôles sur pièce des particuliers, la Direction propose de créer une équipe dédiée au CSP d'initiative au SIP de Montmorillon à compter du 1^{er} septembre 2020.

Les travaux de cette équipe dédiée seront complémentaires à l'action du PCRP (CSP d'initiative complexe) et des SIP (CSP de régularisation).

Les résultats globaux du CSP des particuliers sont en baisse sensible dans le département depuis quelques années malgré la montée en puissance du PCRP.

Création Cellule CSP



Cette cellule constituée de 3 cadres C réalisera des travaux du CSP d'initiative pour l'ensemble du département. Ils seront rattachés au SIP de Montmorillon qui s'assurera que les travaux couvrent bien l'ensemble du département. Ces agents ne pouvant signer leur procédure, c'est l'équipe d'encadrement du SIP de Montmorillon qui s'en chargera.

C'est la division du contrôle fiscal qui attribuera à cette équipe les dossiers à traiter.

Enfin, au titre du soutien et de l'entraide, l'équipe dédiée et son encadrement pourront naturellement s'appuyer sur le PCRP pour toute problématique métier ou applicative. Outre les formations inscrites aux plans national et local, une des pistes de réflexion de la direction est d'organiser un tutorat en présentiel, qui pourrait être exercé par des agents du PCRP.

Le chef de service du SIP devra assurer en outre les recours hiérarchiques. Mais ce sera à lui de se déplacer sur l'ensemble du département et non à l'usager de venir à Montmorillon.

Pour Solidaires Finances Publiques, la baisse continue du CSP en SIP découle des nombreuses suppressions d'emplois subies et des nouvelles réformes à ingurgiter telles que le prélèvement à la source. Par ailleurs, la pratique de contrôle du CSP permet non seulement de conserver de l'intérêt dans le travail, mais aussi de maintenir la technicité des agents en matière d'impôt des particuliers. L'absence de cadre B pouvant signer les pièces de procédures pose aussi problème.

Solidaires Finances Publiques s'est toujours opposé aux réformes qui scindent gestion et contrôle.

Enfin, l'absence de création de la cellule CSP au tableau des emplois en tant que telle empêchera un agent intéressé par cette structure d'être sûr d'y être affecté. En effet en local il devra demander le SIP de Montmorillon sans certitude que le chef de service le place sur cette cellule.

Pour toutes ces raisons, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce projet.

Bilan de la formation professionnelle 2019

Les effectifs payés de la direction au 31/12/2018 : 626 et au 31/12/2019 : 603.

Depuis 2016 les mouvements de mutation sont toujours aussi importants dans la Vienne, ainsi la formation professionnelle a un rôle prépondérant.

L'année 2019 a été marquée par une action de formation importante sur le prélèvement à la source auprès des agents des SIP.

La Direction a regretté que certains agents refusent de se déplacer pour profiter d'une formation.

Pour Solidaires Finances Publiques, la qualité du travail effectué par l'équipe locale de formation est à souligner. Pour le syndicat, une formation en présentiel doit le plus souvent être privilégiée sur une e-formation pour lesquelles les conditions optimales pour la suivre sont rarement réunies.

Enfin, il a été rappelé que certains agents hésiteraient peut-être moins à se déplacer à Bordeaux si la nuitée précédente était remboursée.

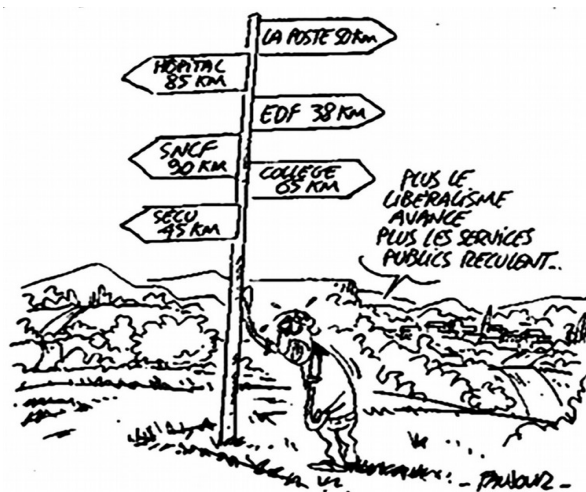
Organisation de l'équipe accueil EDR

L'un des objectifs du nouveau réseau de proximité est d'assurer une meilleure accessibilité des services publics et une meilleure relation de proximité entre les agents de la DGFIP et les usagers en augmentant le nombre de communes dans lesquelles sera assuré l'accueil physique d'usagers par la DGFIP.

À compter du 1^{er} septembre 2020, la direction confie cette mission à 1 B et 2 C pour assurer les permanences sur le territoire départemental sur les sites de Mirebeau, Jaunay-Marigny, Saint Georges les Baillargeaux, Gençay, Valence en Poitou, Lusignan et Lussac les Châteaux.

En dehors de leur planning de permanences, ils se verront confier des missions au regard de leur compétence et des besoins de la direction.

La Direction ayant prévu 23 points de contact d'ici 2022, elle prévoit d'étoffer dans les mois à venir cette structure au fur et à mesure de l'ouverture de ceux-ci. À terme, cette équipe pourrait être composée de 6 à 8 personnes, dont peut-être un inspecteur pour l'encadrer.



Solidaires Finances Publiques est opposé à la mise en place de ce nouveau de réseau de proximité en lieu et place des trésoreries de plein exercice. Le nombre de 23 points de contact est inférieur au nombre de trésoreries existantes il y a moins de 10 ans.

Pour Solidaires Finances Publiques, c'est donc bien à un recul de la présence administrative et un éloignement pour les usagers auxquels on assiste. Par ailleurs, nos collègues EDR vont se trouver bien seuls face aux usagers là où les agents étaient plusieurs quand existaient les trésoreries.



**Toute l'équipe de
Solidaires Finances Publiques 86
vous souhaite un bel été**

Pour nous contacter : solidairesfinancespubliques.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

Patrick FORGET: secrétaire de section, Tel : 05.49.38.25.43

PCRP, 15 rue de Slovénie, BP 565, 86021 POITIERS CEDEX

Site national : contact@solidairesfinancespubliques.fr